

Charleroi, le 7 février 2005

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration **du 22 janvier 2005 à Ganshoren**

La séance est ouverte à 14h10 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Pierre VAN de VELDE, Philippe LOMBART, Didier DEWINTER, Jean-Christophe THIRY, André BREDA, Jean-Marie PIRON, Damien ANDRE, Didier DEWINTER et Fabrice GROBELNY.

Se sont excusés : MM. Philippe GRILLMAIER, Daniel HALLEUX et Henri DOUHA.

Est invité à assister à la réunion : M. Steve LAIOS (uniquement pour le point « F.R.B.E. »).

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Charleroi le 6 novembre 2004 est approuvé sans observation.

2. **Nouvelles de la F.R.B.E.**

- Statuts F.R.B.E. : il ressort d'une réunion tenue avec la V.S.F. que les parties sont apparemment de bonne composition. La prochaine réunion est prévue le 19 février au matin.

Trois choses importantes sont en jeu :

- Membres de l'A.S.B.L. : les néerlandophones souhaiteraient le moins de membres possibles mais ils sont conscients des problèmes légaux ;
- Vote A.G. : ils souhaiteraient une modification, voire une suppression, des pondérations de voix et des minorités de blocage ;
- Administration de l'A.S.B.L. : ils souhaiteraient maintenir une administration à deux têtes, un Comité exécutif gérant l'A.S.B.L. au quotidien tandis que le Conseil d'administration en dresse les grandes lignes d'action.

Le président de la F.R.B.E. a soulevé un nouvel élément, qui est de s'interroger sur le rôle que l'on désire désormais attribuer à la Fédération nationale ; un document de travail distingue une version minimaliste, la version actuelle et une version maximaliste. De cette note de travail, deux points paraissent cruciaux :

- *Classement Elo* : après échange de vues, le Conseil F.E.F.B. n'est pas fondamentalement contre une fédéralisation ;
- *Interclubs nationaux* : Pour réaliser la fédéralisation partielle envisagée, il faut imaginer de s'adjoindre le SVDB ; en tout cas, il paraît essentiel de consulter les cercles de la F.E.F.B. sur ce point lors de la prochaine A.G.

- Autres infos : M. VARENDONCK, secrétaire F.R.B.E., a démissionné de ses fonctions au 1/1/2005 ; le Comité exécutif s'est réuni à peine une fois en 2004 ; il y a beaucoup d'erreurs dans l'annonce du Championnat de Belgique Seniors ; dans l'affaire C.R.E.B., c/Hoboken, Van Emmelo a reçu les rapports de Hoboken et de H. TEMMERMAN, et il s'est engagé à réunir le Comité sportif pour le 31 janvier 2005 au plus tard. Il semble que les mandats vacants lors de la prochaine A.G. soient, pour l'essentiel, les postes Secrétariat et Jeunesse. Le projet de site Internet avance bien.

- M. Steve LAIOS avait été désigné par la F.R.B.E. pour l'encodage des parties d'interclubs

nationaux ; il semble que H. TEMMERMAN ait pris d'autres dispositions, malgré les décisions prises ; l'on ignore même si la Division 1 reçoit encore les parties. M. LAIOS est invité à rentrer sa note de frais. L'affaire sera réglée au niveau national.

3. Préparation de l'Assemblée générale de la F.E.F.B.

- Suite à diverses indisponibilités pour la date initialement fixée du 13 mars 2005 (MM. BIKADY, HALLEUX et THIRY), l'A.G. ordinaire est fixée au 5 mars 2005 à 14h00 à Fleurus. Elle sera précédée d'une réunion du Conseil (à 10h00).
- Sur la suggestion de M. THIRY, diverses modifications sont apportées par le Conseil, à la majorité de 7 voix pour et 2 abstentions, au règlement d'ordre intérieur et au règlement des tournois de la F.E.F.B. :
 - Point 2, e, alinéa 2, du règlement d'ordre intérieur : cet alinéa est remplacé par un texte libellé comme suit :
« A défaut, ils sont suspendus d'office, avec les **mêmes** conséquences **que celles** énoncées au point d, alinéas 1^{er} et 2 **en cas de non paiement de la cotisation provisoire, et la plus prochaine assemblée générale statue sur leur exclusion éventuelle** » ;
 - Point 3, b, 2, du règlement d'ordre intérieur : les mots « ou du comité sportif » sont remplacés par « , **sauf celles qui sont de la compétence du Comité sportif d'appel** » ;
 - Point 13, alinéa 3, du règlement d'ordre intérieur : le mot « **sportives** » est inséré entre « décisions » et « relatives » et l'on remplace les mots « et sur le territoire de sa juridiction » par « , **les ligues et les cercles qui en dépendent** » ;
 - Point 13 du règlement d'ordre intérieur : un nouvel alinéa 4 libellé comme suit est inséré :
« **Tout appel au C.S.A. doit être motivé et adressé par écrit au secrétaire de la F.E.F.B. dans les trente jours de la décision mise en cause. Le secrétaire saisit le C.S.A. de l'appel** » ;
 - Point 17, f, du règlement d'ordre intérieur : les mots « lorsque le conseil statue » sont insérés avant « en première instance » ; ledit point est complété par la phrase suivante : « **Le comité sportif d'appel n'est pas compétent pour être saisi d'un recours sur une décision disciplinaire prise par le conseil d'administration même relative à une compétition** ».
 - Point 2.4 et point 3.1 du règlement des tournois de la F.E.F.B. : « KO » est remplacé par « **QPF** » (ndlr. : "quick play finish").

Conformément à l'article 34, alinéa 3, des Statuts de l'association, ces modifications seront soumises à la ratification de l'Assemblée générale.

- Indemnités de formation : M. THIRY présente son projet, lequel fait l'objet d'un débat au sein du Conseil. Le principe même de l'instauration d'une telle indemnité dans les textes de la F.E.F.B. ne fait pas l'objet d'un consensus, encore moins les modalités pratiques proposées. Vu les effets pouvant résulter d'une telle réglementation, le Conseil estime devoir susciter la réflexion en Assemblée générale ; ce point sera dès lors porté à l'ordre du jour de la prochaine A.G., sans que celle-ci ne puisse délibérer sur la question.
- Le Président demande à chaque administrateur de lui transmettre un rapport pour le 20 février 2005 au plus tard, de manière à mettre une brochure récapitulative à disposition des membres de l'A.G. comme cela fut fait l'année précédente.
- Mandats : sont sortants et rééligibles MM. BIKADY et VAN de VELDE tandis que sont démissionnaires MM. GRILLMAIER et ADAM.
- En l'absence de *Pion f*, les convocations seront adressées aux cercles par courrier par le Secrétaire ; à ce courrier seront joints :
 - o les comptes annuels (non encore vérifiés) ainsi que le projet de budget 2006 et le projet de modification du budget 2005 ;
 - o l'annonce des Interclubs de la F.E.F.B. 2005 ;
 - o un calendrier d'activités pour 2005 ;

- l'annonce des cours d'arbitrage et de la séance de formation des dirigeants de cercles.

4. Rapport du Trésorier.

- M. BREDA souligne l'excellente documentation mise à disposition des membres du Conseil par le Trésorier ;
- Le Conseil examine les comptes de fin d'année (bilan et comptes de résultats) et s'y rallie ;
- L'étude chronologique comparative du nombre d'affiliations révèle une courbe ascendante encourageante ;
- M. HALLEUX suggère de porter le supplément de nouvelle affiliation ou de réaffiliation à trois euros ;
- Les avant-projets de budget 2006 et de modifications du budget 2005 font l'objet de diverses adaptations.

5. Rapport du Directeur des tournois.

- Interclubs F.E.F.B. 2005 : M. PIRON rappelle les dates, qui sont : le 17/4 à Ans, le 24/4 à Mons, le 22/5 à Ans et le 5/6 à Charleroi.
- Individuels de la F.E.F.B. 2005 : organisés par le cercle de Ludisan, ils auront lieu du 5 au 8 mai et du 14 au 16 mai à Bouge ;
- Championnat de parties rapides 2005 : le 4/9/2005 à Amay ;
- Inter-ligues 2005 : le 11/9/2005 à Liège ;
- Calendrier 2006 :
 - Interclubs F.E.F.B. : les 23/4, 7/5, 21/5 et 11/6/2006 ;
 - Individuels F.E.F.B. : du 25 au 28 mai et du 3 au 5 juin 2006 ;
 - Championnat de parties rapides : 3/9/2006 ;
 - Inter-ligues : 10/9/2006.

Le calendrier proposé par M. PIRON est adopté par le Conseil.

6. Rapport du Délégué à la jeunesse.

M. GRILLMAIER a transmis son rapport ; il y fait part de son souhait d'être déchargé de ses fonctions pour raisons familiales. M. ANDRE est partant pour reprendre la responsabilité de la jeunesse francophone, avec M. DEWINTER comme adjoint.

- Circuit J.E.F. 2004 : la dernière ronde fut très bien organisée par le Brussels Chess Club, avec très bonne publicité avant et après (reportage de RTL/TVI) le tournoi, mais faible participation (une trentaine de joueurs) et des prix non remis vu l'absence des vainqueurs finaux ; résultat mitigé donc, même si équivalent à l'année précédente ; MM. ANDRE et DEWINTER ont carte blanche pour relancer la compétition ;
- Circuit J.E.F. 2005 : à ce jour, seuls le Brabant-Wallon et Liège sont disposés à organiser ; le Hainaut n'est pas partant ; quid de Namur ?
- Inter-écoles 2005 : la finale francophone aura lieu le 23 avril 2005 à Leuze ;
- Formation Ligues : seul le Hainaut a introduit une demande ;
- Stages Elite 2005 : Humbeek ne poursuit plus les stages, il convient de refaire un tour de table des joueurs (Elo requis : 1800 et +) pour voir si l'intérêt subsiste ; le cas échéant, les responsables fixent les dates et on y repense lors du prochain Conseil ; l'attention est appelée sur le fait que 20 ans n'est pas un âge butoir, au-delà duquel l'on ne pourrait plus suivre de telles formations ; il ne faut donc pas oublier des gens tels que MM. Houdart, Memeti ou Didden ;
- Individuels juniors F.E.F.B. 2005 : M. GRILLMAIER a noté qu'il n'y avait toujours pas de candidat organisateur ; le Conseil propose dès lors de jumeler cette compétition avec les Individuels seniors, quitte à fixer des cadences différentes et réduire le nombre de

- jours de jeu en fonction des catégories d'âge ;
- Championnats de Belgique des jeunes : les responsables sont chargés de désigner l'accompagnateur.

7. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.

M. HALLEUX a fait parvenir son rapport aux membres du Conseil, en introduction duquel il communique ses dates connues d'indisponibilité.

- Affiliations : l'on comptait 1730 affiliés au 1/10/2004 ; pour le nouvel exercice 2005, nous sommes \pm 1500 ; beaucoup de joueurs sont à acter en 0-0-0 et la plupart devront être réintroduits ensuite ; M. HALLEUX propose de faire payer un supplément de 3 € (au lieu de 1 €) vu le surcroît de travail et pour encourager les affiliés à payer à date et heure ; la proposition sera soumise à l'A.G. ;
- Interclubs nationaux : M. HALLEUX déplore :
 - ❖ l'adaptation au 12/1 de la liste de force de clubs de la VSF alors que les listes de force doivent être complétées au 1/1 ;
 - ❖ l'absence de sanction, par le directeur national des tournois, à l'égard des cercles retardataires dans l'envoi des résultats.
- Matricules et digit de contrôle : suite à la suppression du digit de contrôle et en l'absence de contestation des Fédérations, les numéros libres seront utilisés dès mars 2005 ;
- Carnet d'adresses : ajouter le « Webmaster » et le « responsable interclubs nationaux » est un plus ; plus d'infos il y a, mieux cela vaut.
- Elo 2005 : en cas de tournois à l'étranger, il a été décidé de tenir compte pour le classement belge des parties prises en considération pour le classement F.I.D.E (parties entre cotés F.I.D.E.) ; pour les autres parties, il faut avoir signalé sa participation avant le début de la compétition ;
- Vade Mecum : M. HALLEUX suggère d'apporter quelques améliorations au *Vade Mecum*, qui sont acceptées par le Conseil ;
- Formation Chess Manager : le Conseil marque son accord sur le projet de formation proposé par M. HALLEUX pour pallier d'éventuelles indisponibilités de sa part ; sont appelés à y assister MM. Claude BIKADY, Christophe GOSSEYE, André DAMIEN et Jean-Marie PIRON ;
- Formation de dirigeant de cercle et cours d'arbitrage : aucun syllabus ne sera élaboré, le *Vade Mecum* en tenant lieu ; celui-ci pourrait cependant être complété de certaines copies ... ;
- Swiss-Chess : il s'agit d'un programme homologué par la F.I.D.E. et utilisé par le S.V.D.B. ; M. HALLEUX a demandé à la F.R.B.E. qu'elle fasse l'acquisition de ce programme pour les besoins du service de classement.

8. Rapport du Responsable du *Vade Mecum*.

M. THIRY donne un aperçu des innovations dans la nouvelle mouture du *Vade Mecum*.
Ainsi :

- F.E.F.B. : tout a changé ;
- F.R.B.E. : rien n'a changé, sauf ce qui a été décidé à la dernière A.G. ;
- F.I.D.E. : les derniers changements intervenus aux règles du jeu entreront en vigueur au 1^{er} juillet 2005 et les règlements de parties rapides et éclairs ont été améliorés ;
- Classement belge : ce point a été travaillé en collaboration avec M. HALLEUX et sera plus sophistiqué ;
- E.C.U. : une page de présentation ;
- Appariements et règles de départage : rien de modifié ;

Le prix de vente est fixé à 6 €. M. BIKADY s'occupe du fichier d'adresses des arbitres.

9. *Pion f.*

M. CORNIL a décliné l'invitation qui lui était faite à ce sujet. M. BREDA se propose en dépannage mais dans ce cas de figure, il est clair que chaque administrateur devrait aller à la pêche aux informations. Les membres du Conseil s'accordent pour dire que le *Pion f* doit être recentré sur son aspect « moyen de communication ».

10. Cours d'arbitrage et séance de formation de dirigeant de cercle.

Les membres du Conseil se sont vu communiquer le compte rendu de la réunion tenue à Charleroi le 4 décembre 2004.

Dans l'annonce des cours d'arbitrage, il faudra préciser les dates et heure, le prix, le programme, l'identité du formateur et le local (Charleroi).

Dans l'annonce de la formation des dirigeants de cercle, l'on précisera le lieu (Ludisan), la date (26/2/2005), l'heure (13h45) et le programme. Les thèmes sont répartis. Seront présents à la formation : MM. BIKADY, THIRY, HALLEUX et GROBELNY.

11. Réunion Elite.

Les membres du Conseil se sont vu communiquer le compte rendu de la réunion tenue à Amay le 11 décembre 2004. Le Secrétaire appelle l'attention du Conseil sur le résumé des démarches concrètes attendues de la F.E.F.B. en la matière.

12. Divers.

- Le Président fait état de la correspondance reçue d'un jeune de la Ligue du Brabant Wallon se plaignant pour sa cote Elo (M. BIKADY y a répondu), de M. DELERS faisant part de ses doléances concernant le *Pion f* et le *Vade Mecum* (idem), d'Etienne BOURGEOIS sollicitant une aide financière pour les victimes du tsunami asiatique et de la Ligue de Bruxelles se plaignant du comportement indélicat d'un joueur ; le Secrétaire est chargé de répondre à ces deux derniers courriers ;
- Forum : le Président constate que le Forum est devenu un instrument de polémique et de verbiage et envisage donc d'en abandonner la gestion. Après discussion, il est décidé de clore définitivement l'aspect « coups de gueule / états d'âme » et de ne laisser que ce qui concerne les tournois, les infos F.E.F.B. et les Interclubs en ajoutant une rubrique « arbitrage » ; le Président sollicite l'aide d'autres personnes (Jean-Christophe, Damien, Renaud ...);
- M. ANDRE fait savoir qu'il ne pourra être présent à l'A.G. de la F.R.B.E. ;
- Le problème des feuilles de notation est rappelé par M. PIRON au Président qui verra ce qu'il en est ;
- La baisse du stock des enveloppes à en-tête et des feuilles à en-tête est également évoquée ; concernant ces dernières, le Secrétaire demande s'il n'est pas possible de simplement scanner le logo ;
- La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 mars 2005 à 10h00 à Fleurus (avant l'A.G. de l'après-midi).

La séance est levée à 19h00.

Fabrice GROBELNY
secrétaire